

# Allianz Nordea 1 Global Climate and Environment

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Invest, Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège, Allianz Retirement et Plan for Life+. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > Documents > Documents d'informations clés.

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Global Climate and Environment Fund** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Nordea 1**.

Le compartiment a pour objectif la valorisation du capital à long terme. Le fonds se positionne sur les marchés mondiaux et investit au moins trois quarts de ses actifs en actions ou produits actions émis par des sociétés qui évoluent dans des secteurs tels que l'efficacité énergétique, la protection de l'environnement ou les énergies alternatives. Le compartiment se concentre sur les sociétés offrant des solutions climatiques qui contribuent au développement durable.

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Faible risque Risque élevé  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



## PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

5 ans

## Date de Création

23/03/2020

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

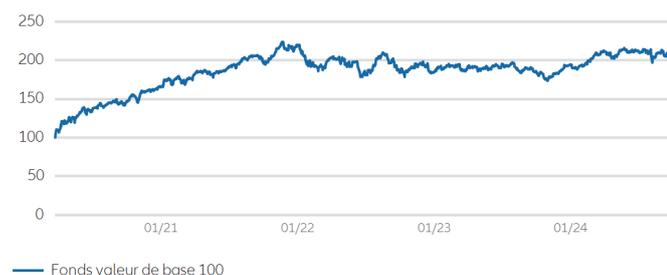
Le compartiment est une solution qui investit en actions avec une stratégie « Buy-and-Hold » qui peut impliquer des pertes potentielles de capital provenant de la fluctuation des prix.

## PERFORMANCE

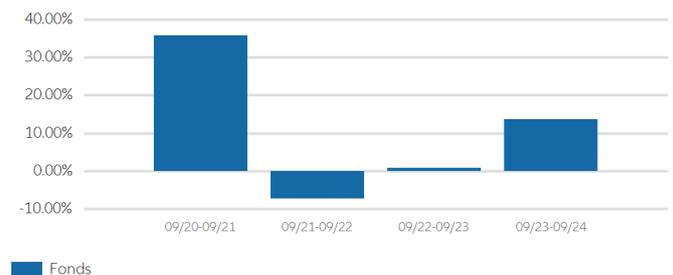
30/09/2024	Depuis 31/12	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2019	2020	2021	2022	2023	VNI*
Fonds	8,79 %	-0,79 %	-0,40 %	-0,46 %	13,74 %	6,26 %	2,04 %	-	-	-	-	32,53 %	-16,04 %	5,68 %	2.117,01

\*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS<sup>1</sup>



PERFORMANCE ANNUELLE(%)<sup>1</sup>



## MORNINGSTAR RATING™

Allianz Nordea 1 Global Climate and Environment



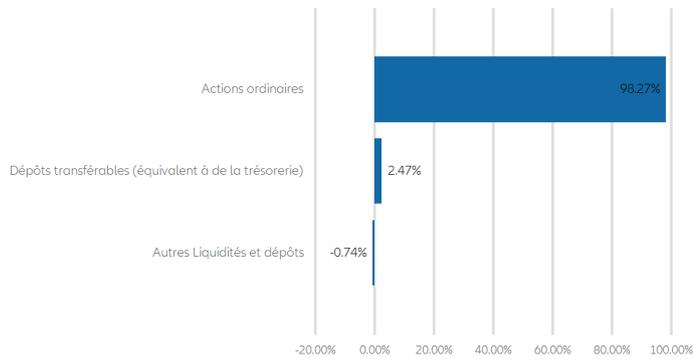
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/09/2024. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2023 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

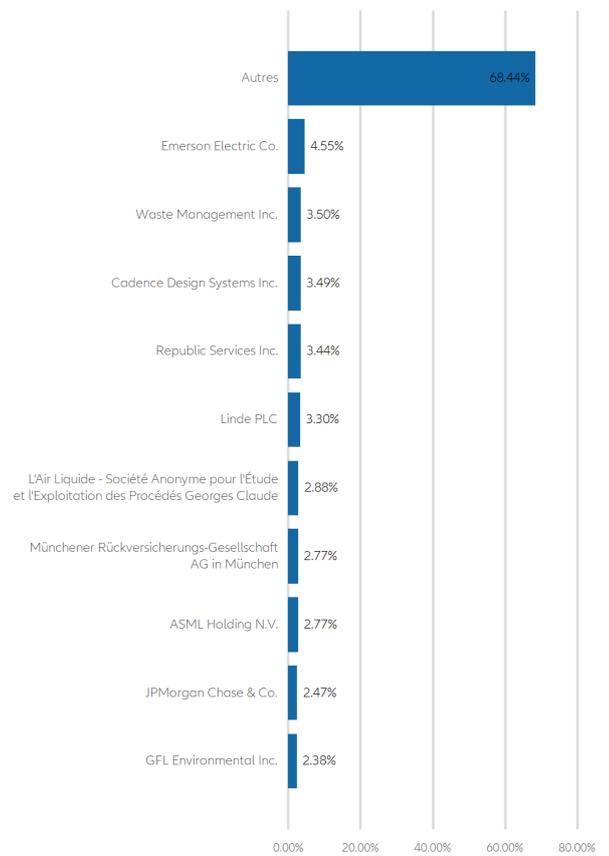
\* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire.

## STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

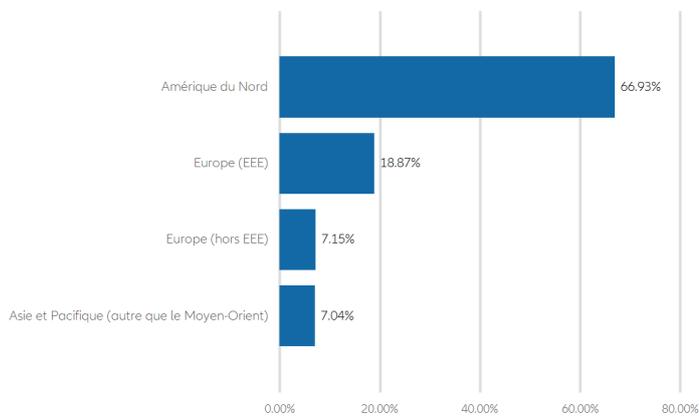
### Type de placement



### Participations principales



### Allocation par pays



## ATOUTS

- + Forte opportunité de croissance et de rendement à long terme pour le marché action.
- + Demande croissante de solutions favorisant la transition énergétique.
- + Générer des rendements attractifs tout en investissant de façon durable.
- + Large potentiel de diversification du portefeuille.
- + Solution à la pointe de l'ESG / durabilité, tirant parti de l'expertise de l'équipe d'investissement responsable de Nordea.

## RISQUES

- Potentielle perte de capital liée à la volatilité des marchés actions.
- Potentielle perte de capital importante en cas de récession globale.

## INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Nordea
Date de Création	13/03/2008

### Remarques importantes

- Les documents d'informations clés, d'informations spécifiques et précontractuelles complémentaires, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > liens directs > valeur d'inventaire des fonds d'investissement (Branche 23) et dans de tijd et l'Echo.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be), [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, [info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be), [www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be).

Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

- Les informations relatives aux matières telles que le conflit d'intérêt, le signalement d'une infraction ou en matière de protection du consommateur sont disponibles gratuitement sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > qui sommes-nous > Règlementation et conformité

© 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Nordea Investment Funds S.A., Luxembourg, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous le numéro S00000620. SA au capital de 1.908.336 €. RCS (Registre de Commerce et des Sociétés) n° B-31619 - Luxembourg. Cette société a délégué ses fonctions de gestion des investissements au titre du fonds à Nordea Investment Management AB, Danemark, filiale de Nordea Investment Management AB, Suède, une société suédoise à responsabilité limitée, agréée par le Finansinspektionen sous le numéro 35316, au capital de 1.260.000 SEK. Office suédois d'enregistrement des sociétés n° 556060-2301. 562 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Luxembourg - Tél. : +352 43 39 50-1. [www.nordea.lu](http://www.nordea.lu)